à LA TESTE DE BUCH

LE MAGAZINE DE **VOTRE VILLE** | **N°2** | MARS 2022

GRAND ANGLE

Spécial
Aménagements

LA TESTE DE BUCH
BASSIN D'ARCACHON

LA TESTE DE BUCH
BASSIN D'ARCACHON

OPÉRATION PLAGES PROPRES

LA TESTE DE BUCH - SAMEDI 2 AVRIL 2022

AVANT LE 30 MARS AU 05 57 73 69 47

Service Vie Associative

www.latestedebuch.fr

sommaire

ÉDUCATION

4/ Projet Éducatif Territorial
5/ Groupe scolaire Miquelots

DÉVELOPPEMENT DURABLE

6/ Des sapins contre l'érosion des dunes
7/ Passerel : des chantiers éco-citoyens sur les espaces naturels

GRAND ANGLE

8>17/
SPÉCIAL AMÉNAGEMENTS

CULTURE

18/ Le Salon de la BD
19/ Mouvement d'Arts

20/ Échappée Sauvage
21/ Théatre

VIE DES QUARTIERS

22/ La Maison de Quartier du Centre-Ville est ouverte

VIE ÉCONOMIQUE

23/ Portrait croisé Yiango//Marquet Artisans du «bien-être»

24/ Nos chefs d'entreprise ont du talent

IL ÉTAIT UNE FOIS

26>27/ Les Cabanes Tchanquées

28/ BRÈVES
29/ ÉTAT CIVIL
30>31/ LIBRE EXPRESSION

édito

Au jour où nous imprimons ce magazine, malheureusement la guerre se poursuit en Ukraine. Nous sommes tous profondément touchés par ce drame, et bien qu'impuissants à notre échelle, notre solidarité fait preuve de notre profond soutien.

Après une phase d'analyse, de réflexion, de planification et de calage budgétaire, nous avons voté lors du Conseil Municipal du 15 février 2022 les délibérations permettant de lancer nos grands projets. Suite à l'étude réalisée en 2021 afin de repenser la circulation en centre-ville, notre première concrétisation est le lancement des travaux de la rue du Port permettant de la mettre progressivement en sens unique vers le Port. Privilégier la circulation apaisée et encourager les mobilités douces est une priorité.
Concernant les constructions de logements, nous voilà face à nos responsabilités d'élus. Nous allons construire des logements accessibles aux Testerins, de qualité, écoresponsables, et respectant la charte architecturale. Nous souhaitons que nos citoyens puissent rester vivre à La Teste de Buch c'est-à-dire y travailler, y habiter et par la même occasion stabiliser notre économie locale.
Dans ce magazine vous trouverez les informations dans le dossier spécial consacré aux futurs aménagements ; construction de logements à loyers modérés, BRS, le nouvel Hôtel de Police, la future Halle de Cazaux, l'Ecole des Miquelots, les grands travaux de voiries... que nous sommes fiers et heureux de vous présenter.

Patrick DAVET
Maire de La Teste de Buch
Conseiller Départemental de la Gironde

àLATESTE DE BUCH
LE MAGAZINE DE **VOTRE VILLE** | **N°2** | MARS 2022
Directeur de la Publication : Le Maire de La Teste de Buch **/ Rédaction :** Services municipaux **/ Réalisation :** Atelier Infographie - Mairie de La Teste de Buch
Impression : Compos'it / **Tirage :** 20 000 exemplaires / **Dépôt légal :** à parution **N° I.S.S.N. :** 2551-5756
Crédit photos : Photothèque Mairie de La Teste de Buch - 123RF

Reproduction même partielle interdite, sauf autorisation

Projet Éducatif Territorial

La ville de La Teste de Buch souhaite renouveler et actualiser son Projet Éducatif de Territoire (PEdT) devenu caduque depuis la rentrée de septembre 2018 avec le retour à la semaine scolaire de 4 jours.

Cette démarche confirme l'engagement de la ville pour les enfants et les jeunes de son territoire qui place l'éducation au cœur de son action quotidienne en mettant à disposition des écoles du personnel spécialisé, en finançant de nombreux projets, notamment le Projet d'Éducation à l'Environnement, en élaborant des projets pédagogiques sur les différents temps d'accueil de l'enfant (périscolaires et extra scolaires).

La construction du PEdT autour des besoins de l'enfant et du jeune est un enjeu majeur, qui implique une large concertation des différents acteurs, guidés par des objectifs éducatifs partagés.

Dans un souci de collaboration et de transversalité, l'équipe municipale souhaite que ce PEdT soit le fruit d'une concertation avec l'ensemble des partenaires : enseignants, professionnels municipaux en charge de l'accueil et de l'encadrement des enfants et des jeunes mais également les parents d'élèves et les partenaires institutionnels.

Un diagnostic, nourri par une concertation avec les différents acteurs éducatifs est actuellement en cours. Il permettra de dégager des axes de travail qui donneront lieu à des actions et des projets ayant pour objectif de réinterroger et de compléter l'offre éducative globale sur le territoire.

La sensibilisation à la sécurité routière

Attachés à leurs missions de prévention et de formation, les agents de la Police Municipale mènent chaque année des actions de sensibilisation à la sécurité auprès des classes élémentaires. Les mesures sanitaires n'ont pas permis la mise en œuvre de ces actions depuis deux ans, mais le projet est relancé pour 2022 ! Sur l'année scolaire 2021-2022, la Police Municipale assurera 33 interventions. Placés en situation de piétons, cyclistes, passagers d'un bus ou d'une voiture, les élèves apprennent et ramènent dans leur foyer les règles à respecter et les bons gestes à adopter pour se déplacer en toute sécurité.
Des exercices d'évacuation de bus sont également organisés en partenariat avec notre prestataire de transports et l'Education Nationale.

Groupe scolaire des Miquelots

Les élèves ont fait leur rentrée dans les bâtiments provisoires

Les bâtiments provisoires

Ces bâtiments comprennent : un bloc pour l'école maternelle, un bloc pour l'école élémentaire, un bloc restauration et périscolaire, avec 2 salles périscolaires, une salle à manger et les offices de restauration. Suite à l'expression par la ville de besoins complémentaires et après une phase de concertation avec la COBAS, il a été décidé de réaliser une extension sur une parcelle à proximité immédiate du groupe scolaire provisoire. L'objectif est de pouvoir disposer pour la rentrée de septembre 2022 d'un quatrième bloc consacré aux équipements sportifs et périscolaires, ainsi que d'un espace réservé au stationnement.

Les aménagements de circulation

Pour faciliter la gestion de circulation et sécuriser la dépose et la récupération des enfants, une portion de la rue Chantebois a été mise en sens unique le temps de la construction. Une zone de dépose minute de 50 m a également été mise en place le long de l'entrée des bâtiments.
Enfin, une zone de stationnement provisoire de 30 places a été créée face à l'entrée de l'école provisoire.

Réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la COBAS, les travaux du groupe scolaire des Miquelots, qui ont débuté en octobre 2021, comprennent 2 phases : le relogement, puis la démolition-reconstruction. La première phase vient de s'achever et les élèves de maternelle et de primaire, ont fait leur rentrée le lundi 28 février 2022 dans les bâtiments provisoires situés à proximité de l'école.

Les travaux de reconstruction

Le futur groupe scolaire sera localisé sur la même emprise que les 2 écoles actuelles. L'opération nécessite des phases successives de démolition et de reconstruction.
> 1ère phase : démolition à partir de mars 2022 pour une durée de 3 à 4 mois.
> 2ème phase : reconstruction entre septembre 2022 et juin 2024.
Le projet définitif comprend une école maternelle à 5 classes, une école élémentaire à 10 classes, les salles pédagogiques nécessaires à l'apprentissage comme la salle de motricité, la bibliothèque, la salle informatique… un pôle périscolaire avec 3 phases d'activités, un pôle restauration, avec un réfectoire maternel et un self élémentaire, ainsi qu'un gymnase accessible de l'extérieur.

14 479 915 €
montant des travaux

Des sapins contre l'érosion des dunes

Du 29 décembre au 20 janvier 2022, la ville de La Teste de Buch a renouvelé pour une 3ème édition son opération «Des sapins pour nos Dunes», en partenariat avec l'ONF.

La Ville a de nouveau proposé à ses habitants de réaliser un acte éco-citoyen en déposant leurs sapins de Noël après les fêtes dans trois points de collecte : à La Teste Centre, Pyla-sur-Mer et Cazaux. La finalité du geste est de donner une seconde utilité à ces conifères pour freiner l'érosion des littoraux.

Les services techniques de la ville se sont assurés du bon déroulement de la collecte et du transport des sapins vers la plage de la Salie Nord.

Un succès grandissant

Ce sont plus de 300 m³ de sapins qui ont pu être récoltés cette année par l'ONF et les services techniques de la Ville, ce qui équivaut à près de 30 bennes contre 19 l'année dernière.

Ce nouveau record traduit l'élan de mobilisation considérable des habitants de la commune.

Durant la 3ème semaine de janvier, les jeunes testerins, épaulés par les équipes de l'ONF, ont mis en place les sapins récoltés sur le cordon dunaire de la Salie Nord.

Le Conseil Municipal des Jeunes et huit classes de CM1/CM2 volontaires se sont montrés enthousiastes à l'idée de se mobiliser une nouvelle année pour cette opération : une occasion de sensibiliser les jeunes générations à la préservation du patrimoine naturel de la commune.

> ***Selon l'observatoire de la côte Nouvelle-Aquitaine, le recul moyen du trait de côte de la plage de la Salie Nord est estimé entre 4,3 et 15,2 mètres par an.***

Angélique TILLEUL
Adjointe à l'Environnement, à la Qualité de Vie, au Développement Durable et à la Transition Écologique

Véritables pièges à sable, les sapins participent à la reconstitution des dunes.

Passerel : des chantiers éco-citoyens sur les espaces naturels

La ville de La Teste de Buch a noué un partenariat avec le service de prévention PASSEREL qui appartient à l'association laïque du Prado et dont les locaux se trouvent en face du Port de La Teste de Buch.

L'action de cette structure permet de répondre à des objectifs sociaux et éducatifs auprès d'un jeune public en réinsertion.

Des chantiers, encadrés par les animateurs de PASSEREL et organisés par les gardes-gestionnaires des Prés Salés et de l'Ile aux Oiseaux employés par la Ville, ont été mis en place.

• Un chantier de ramassage des déchets aux Prés Salés Ouest et à l'Ile aux Oiseaux
La 1ère phase de ce projet a consisté à la mise en place de deux chantiers de ramassage des déchets sur le site des Prés Salés Ouest et sur l'Ile sur l'Ile aux Oiseaux, en février 2021.

"Au total, les résultats sont doubles. En effet, ces chantiers apportent un bénéfice à l'environnement et participent à la réinsertion professionnelle des jeunes.

La ville tient à les féliciter car ils ont fait preuve d'une grande implication en aidant de manière concrète à préserver les espaces naturels."

• Un chantier d'arrachage d'une plante exotique envahissante aux Prés Salés Est
La 2ème phase de ce projet s'est déroulée durant une semaine en novembre 2021 sur les Prés Salés Est. Le chantier a consisté à arracher une plante exotique envahissante, la Myriophylle du Brésil, au niveau d'une craste. En effet, les herbiers de Myriophylle du Brésil, en monopolisant l'espace et les ressources en lumière en surface, vont entrer en compétition avec la flore indigène et ainsi diminuer la diversité locale. Lorsque la surface est entièrement colonisée par ce tapis végétal, il limite la diffusion de l'oxygène de l'air causant une asphyxie du milieu aquatique, menaçant ainsi la faune aquatique.
Une intervention manuelle et non mécanique a été privilégiée car cette méthode est respectueuse de l'environnement tout en étant très efficace. Cela a notamment permis un dérangement minime de la Cistude d'Europe, tortue d'eau douce protégée, qui fréquente le site.

GRAND ANGLE

Spécial Aménagements

«Fin 2021, nous avons présenté le PPI (plan pluriannuel d'investissement) avec notre volonté d'améliorer le cadre de vie des testerins et d'embellir notre ville. Nous avons étudié les voiries à travers un diagnostic complet afin de lancer des travaux. Nous menons actuellement une étude du schéma de circulation du centre-ville pour mieux répartir les flux et les stationnements. Nous nous projetons dans l'avenir avec un cap, car nous avons conscience qu'il est nécessaire et urgent de procéder à des aménagements afin de renforcer la sécurité dans notre ville, pour les automobilistes, les cyclistes comme les piétons. Nous nous attachons à favoriser le bien vivre ensemble, à apaiser le trafic routier, à développer les mobilités douces. Chaque opération que ce soit un projet phare du type Lignon ou Miquelots ou une réfection de bande de roulement nous permet de mieux mettre en valeur notre ville, soit par l'enfouissement des réseaux (électriques, de télécommunications…), soit par la réfection des trottoirs dans le respect de l'environnement et du confort de vie». **Philippe BUSSE**

Voirie : point sur les travaux

Philippe BUSSE
Adjoint délégué aux Travaux
à l'Aménagement Urbain et aux Affaires Maritimes

Boulevard Louis Lignon

Après la livraison de la 1ère phase en juin 2021, les travaux du boulevard Louis Lignon ont repris en octobre dernier, avec une présentation en réunion publique.
Pour ce projet de requalification :

- les réseaux aériens ont été enfouis, afin de libérer les emprises et la vue plongeante sur le bassin depuis le boulevard ;
- l'éclairage public a également été modernisé offrant plus de confort pour les usagers et permettant des économies d'énergie ;
- la problématique des eaux pluviales qui dévalaient le boulevard depuis des années sera résolue grâce à ces travaux ;
- la gestion des eaux pluviales a été étudiée, avec la prise en compte de tous les bassins versants. Une cinquantaine de grilles réparties sur le boulevard vont permettre de récolter les eaux pluviales.

18 bassins enterrés sous chaussée sont installés, représentant un volume de stockage de plus de 700m³. Ainsi, les eaux seront stockées à l'aide de structures alvéolaires, puis s'infiltreront naturellement dans le terrain sableux de la commune.
Avec ce projet, l'entrée de ville de Pyla sera totalement reconfigurée, avec une place centrale donnée aux mobilités douces : la largeur de chaussée est réduite et les accotements sont aménagés. Des trottoirs de part et d'autre sont créés et des places de stationnements sont réparties sur le boulevard. Enfin, côté sud, une piste cyclable est aménagée.
En lien avec ce projet un nouveau maillage cyclable entre La Teste de Buch et Pyla sera conçu. Les travaux sont en cours en agglomération sur le boulevard Louis Lignon. La suite du maillage hors agglomération sur la route départementale est en cours d'étude en partenariat avec la COBAS. Un tronçon, entre l'avenue des Chênes Verts et la Place Meller sera livré avant l'été 2022. Les travaux seront arrêtés en période estivale. Ils reprendront en septembre.

Le réaménagement du boulevard Louis Lignon se poursuivra jusqu'au printemps 2023.

Boulevard des Miquelots

Après la livraison de la 1ère phase en juin 2021, les travaux boulevard des Miquelots se poursuivent entre la rue de la Moutchalette et Intermarché.
Présentés en réunion aux riverains en novembre dernier, ces travaux consistent en le réaménagement complet du boulevard, tout en l'intégrant dans son environnement.

- Afin d'apaiser les vitesses pratiquées et sécuriser tous les modes de déplacement, les emprises de voirie sont fortement réduites passant de 5,50m à 3,50m.
- La bande cyclable sur la chaussée est supprimée, avec la création d'une voie verte permettant un maillage cyclable agréable et sécurisé. En concertation avec les riverains, des systèmes de ralentisseurs seront installés sur le boulevard.
- L'éclairage public est modernisé avec la pose de nouveaux éclairages LED pour une uniformité lumineuse et une économie d'énergie. Un système de détection est installé pour l'éclairage de la voie verte, amenant confort et sécurité pour les usagers.
- Les eaux pluviales et leur gestion ont également été étudiées avec la prise en compte de tous les bassins versants. Des systèmes sous-terrain d'infiltration sont mis en œuvre, ainsi que diverses noues pour récupérer les eaux pluviales. L'aménagement paysager est réalisé en lien avec cette gestion : plantation autour des noues et récupération des eaux pluviales pour alimenter l'arrosage des espaces verts.
- Les espaces verts sont totalement requalifiés, avec la plantation d'espèces locales. Le volet paysager est une partie intégrante de ce projet, avec la plantation de plus de 160 arbres à venir ! Les plantations de la 1ère phase sont en cours. La 2ème phase sera plantée à partir de l'automne.

La fin de chantier est prévue pour la fin du mois de juin.

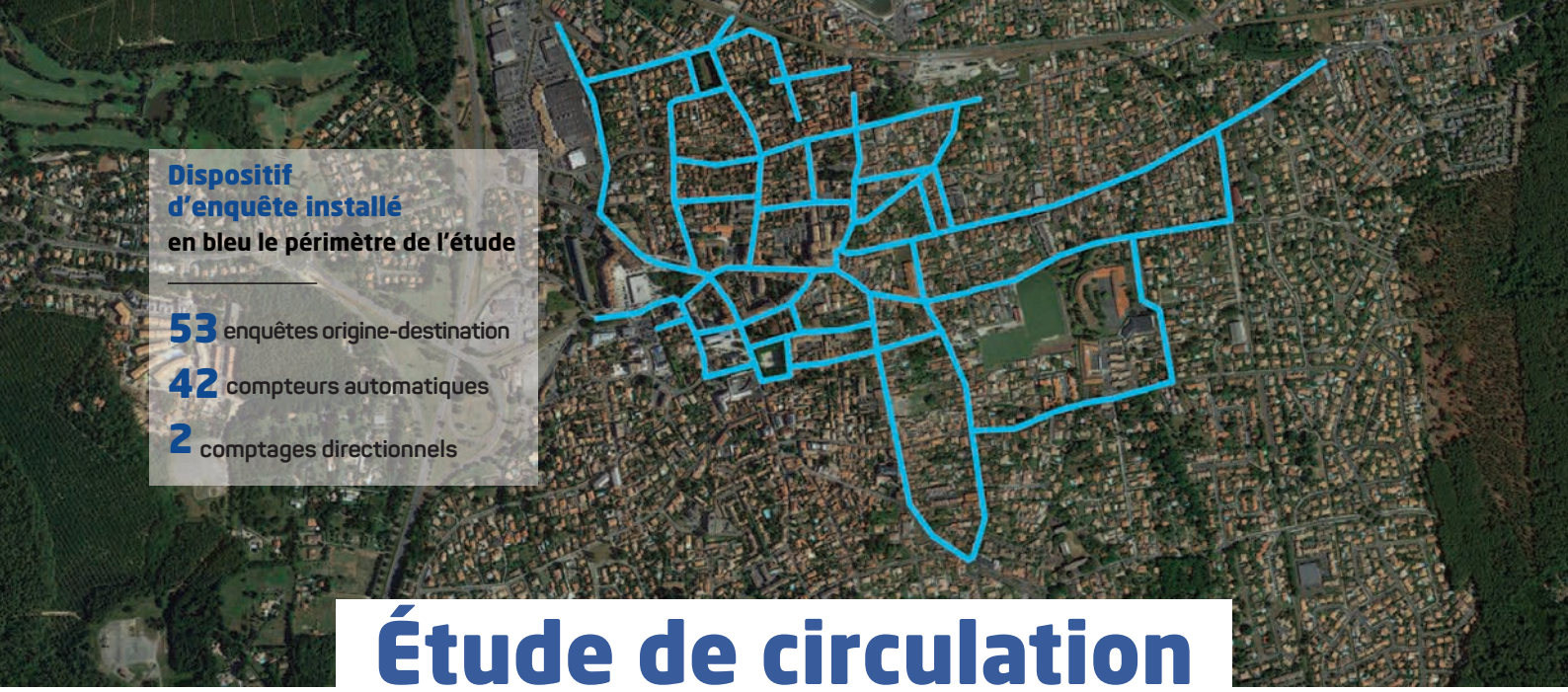

Étude de circulation

Point d'étape sur l'étude de circulation en centre-ville lancée par la commune en 2021. La ville de La Teste de Buch a pour ambition de concilier ville mobile et ville durable ; réduire significativement l'impact de la mobilité sur l'environnement et l'espace, placer l'habitant au cœur du dispositif de déplacements, conforter le dynamisme économique.

Un diagnostic mobilités réalisé

Différents dispositifs de comptage ont été installés en juin et juillet 2021, afin de connaitre les trafics et vitesses pratiquées dans les rues du centre-ville. En parallèle, différents recensements ont été réalisés pour connaitre l'accidentologie, les pôles générateurs, le maillage des transports en commun ou encore les caractéristiques du réseau routier du centre-ville.

Les études se poursuivent. L'objectif est d'établir courant 2022 un nouveau plan de circulation dans le centre-ville afin de fluidifier, apaiser le trafic et apporter de la sécurité pour tous.

7 enjeux majeurs pour la circulation du centre-ville :

1. Conserver l'attractivité et l'accessibilité au centre-ville en réduisant les points noirs identifiés.
2. Améliorer les déplacements en modes actifs en libérant de l'emprise circulée par les voitures.
3. Améliorer la sécurité et la lisibilité des déplacements tant pour les voitures que pour les autres.
4. Développer à certains endroits qui le nécessitent, l'offre de stationnement (avec une réflexion quant à la modalité de sa gestion).
5. Créer des aménagements coercitifs afin de réduire la vitesse des véhicules et la faire respecter.
6. Réduire le trafic de transit en proposant une diffusion ou des itinéraires alternatifs en centre-ville.
7. Renforcer l'urbanité de l'avenue du Général de Gaulle en insérant les différents modes de déplacements (car elle est très fréquentée mais très peu en itinéraire de transit).

Face aux enjeux, la commune a d'ores et déjà défini des orientations :

- désengorger la place Jean Hameau et la rue du Port : retour à leur vocation commerciale et mise en sens unique de la rue ;
- organiser un report modal de la voiture vers les mobilités douces ;
- étendre les zones 30, élargir la zone 20 dans l'hyper centre ;
- renforcer et adapter l'offre de stationnement ;
- freiner les vitesses excessives ;
- redistribuer les flux de trafic en modifiant les sens de circulation ;
- réaménager l'avenue du Général de Gaulle.

Un schéma directeur des circulations douces sera réalisé courant 2022. La commune mettra en œuvre une concertation avec les Testerins et une communication autour de ce projet.

CONSTATS

SUR LE TRAFIC JOURNALIER

11 041 véh/j : av. Gal de Gaulle, principale entrée de ville par l'est

9 098 véh/j : rue du Port, fort trafic

8 000/10 000 véh/j : en hyper-centre, rues V. Hugo et Dignac. Axes autour du collège plutôt résidentiel tout comme au sud du centre.

SUR LES VITESSES

Des vitesses globalement bien respectées en ville **sauf au sein des zones 30** :
Forte infraction sur les rues Henri Dheurle et Gaston de Foix et à l'entrée Nord de la ville (avenue Leclerc)
Infraction légère sur Verdun, Victor Hugo (zone de rencontre), 14 juillet et Général Gallieni.

SUR L'ACCIDENTOLOGIE

60 accidents entre 2015/ 2019

94 personnes impliquées

81 véhicules

2 morts et une majorité d'accidents concernant les véhicules légers. Ouest du centre-ville principalement touché.

GRAND ANGLE

Travaux concessionnaires

Rue du Port

La rue du Port sera réaménagée en 2023 afin de créer une liaison agréable pour tous les modes de déplacement entre le centre-ville et la façade maritime. En amont, en 2022, les réseaux d'eau potable et gaz doivent être renouvelés par les concessionnaires et les réseaux électriques et télécommunications enterrés, en partenariat avec le SDEEG et ORANGE.

Les travaux sont prévus dès le mois de mars 2022, avec le renouvellement de la canalisation d'eau potable et de tous ses branchements, sous maîtrise d'ouvrage COBAS. Divisés en phases, ces travaux dureront jusqu'à mi-mai. S'en suivront les travaux de renouvellement de la canalisation gaz, sous maîtrise d'ouvrage GRDF et enfouissement des réseaux, sous maîtrise d'ouvrage SDEEG.
Une 1ère partie sera réalisée avant la saison estivale puis lors du dernier trimestre de l'année.

Arrêt du chantier et retour à la circulation normale pendant la saison estivale

La circulation de la rue du Port sera **modifiée à partir du 7 mars** pour permettre la réalisation des travaux avec la mise en sens unique dans le centre sud-nord, selon ce phasage :

Phase 1 : **7 mars / fin mars 2022**

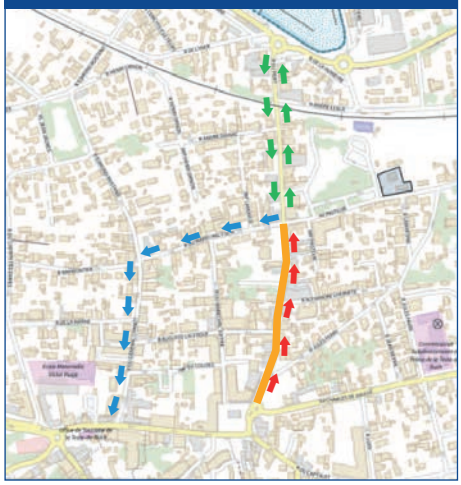

Phase 2 : **fin mars / mi avril 2022**

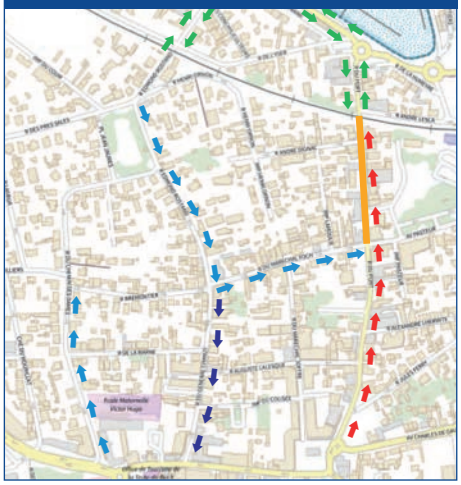

Phase 3 : **mi avril / début mai 2022**

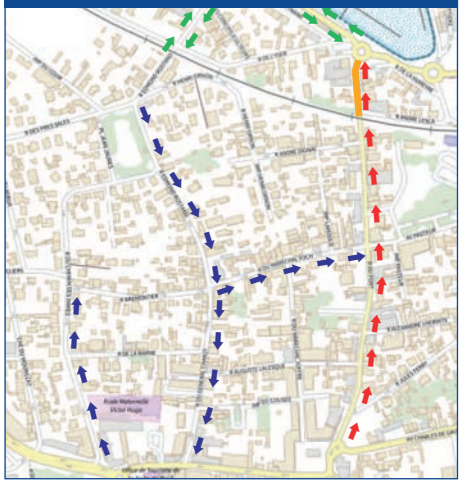

Phase 4 : **début mai / fin juin 2022**

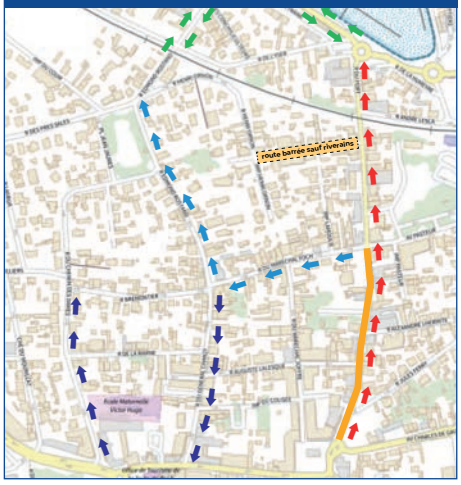

LÉGENDES

- **Mise en sens unique de la rue du Port** de la place Jean Hameau au giratoire du boulevard du Gal Leclerc en fonction des phases de travaux
- **Modification des sens de circulation** des rues du Gal Chanzy, Edmond Rostand, Maréchal Foch et chemin des Dames en fonction des phases de travaux
- **Circulation en double sens**
- **Travaux sur la rue Pierre Dignac** en route barrée sauf riverains du 9 au 20 mai
- **Zone de travaux**

PHASAGE PRÉVU

7 mars > mi-mai

Travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable
Phase 1 : Pl. Jean Hameau / Inters. Pasteur-Foch
Phase 2 : Inters. Pasteur / Foch - voie ferrée
Phase 3 : Voie ferrée / giratoire Leclerc
Phase 4 : Rue P. Dignac

mi-mai > décembre 2022

Travaux d'enfouissement réseaux gaz
Phase 1 : Pl. Jean Hameau / Inters. Pasteur-Foch
Phase 2 : arrêt juillet/août
Phase 3 : Inters. Pasteur /rue A. Dignac
Phase 4 : Rue P. Dignac > giratoire Leclerc

Retrouvez le détail des travaux sur www.latestedebuch.fr

Mise en œuvre d'une
Charte Architecturale Communale

La ville de La Teste de Buch a adopté lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2021 une charte architecturale communale. Cette dernière est un support méthodologique destiné à guider tous les acteurs de l'urbanisme (particuliers, professionnels, porteurs de projets, architectes...) depuis la conception d'un projet jusqu'à l'obtention de toutes les autorisations pour le réaliser.

Cette charte est un véritable outil complémentaire au PLU. Elle donne des préconisations et précise le cadre architectural pour un développement harmonieux de notre ville. Notre engagement est de préserver la qualité de vie pour l'ensemble de la population et tout particulièrement celle de nos enfants. Les préconisations architecturales de la charte sont ainsi un véritable guide pour construire, rénover ou agrandir des maisons ou des logements collectifs.

Cette charte a pour objectif :

- de préserver la créativité architecturale et de proposer des lignes de conduite qualitatives pour l'avenir ;
- d'être le document de référence commun sur le territoire pour tout projet architectural ;
- de permettre à la Ville de disposer d'un outil d'aide à la décision, qui aidera les porteurs de projets et les services en charge de l'instruction des permis de construire ;
- de sensibiliser les habitants, la collectivité et les élus à la lecture du paysage et aux caractéristiques architecturales afin de leur faire prendre conscience de l'identité propre du territoire ;
- de favoriser une architecture de qualité tant au niveau des restaurations que des nouvelles constructions, quel que soit leur échelle ;
- de redonner toute sa place à la nature en ville tout en préservant les zones naturelles existantes ;
- d'accompagner et réparer les conséquences d'une densification outrancière pratiquée dans le passé ;
- de récréer une harmonie architecturale.

Cette charte est accessible à tous via le site internet de la ville, rubrique vie pratique/ habitat et urbanisme/ charte architecturale. Chaque porteur de projet est invité à la consulter avant tout dépôt de dossier de permis de construire ou de déclaration préalable, que ce soit pour un projet de construction neuve ou pour un projet de rénovation, extension...

La Ville a recruté un Architecte Conseil qui accompagne aussi bien les particuliers que les professionnels dans leurs projets afin qu'ils respectent les orientations définies dans la charte. Avant tout dépôt de dossier de permis de construire ou de déclaration préalable, il est conseillé de soumettre un avant-projet à l'Architecte Conseil.

Vous souhaitez rencontrer l'Architecte Conseil ?
Prenez rendez-vous auprès du secrétariat de la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme
05 57 73 69 71 ou 05 57 73 69 68
Rendez-vous uniquement le jeudi

Logement

Les projets ci-dessous, à l'état d'ébauche, seront instruits après des réunions de concertation avec les testerins qui permettront de présenter les possibilités et d'élaborer ensemble les finalités. La municipalité priorise l'approche environnementale, sur ces 5 projets d'aménagements aucun arbre ne sera abattu, au contraire de nombreux seront plantés ; création de forêts urbaines, d'îlots de fraicheur en cœur de ville…

Aménagement de l'Ilot Franklin en centre-ville

Sur un terrain de 5 348 m², **110 logements** sont prévus dont 35% à loyers modérés, avec également des commerces en pied d'immeubles et un parvis côté place Gambetta, près de 2 000 m² d'espaces verts en pleine terre et des cheminements doux crées à l'intérieur de l'îlot.

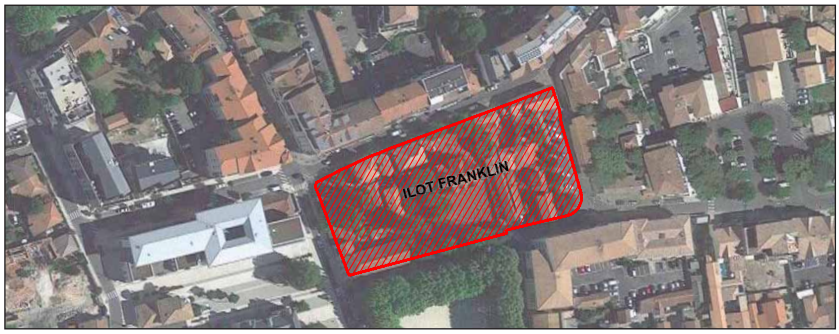

Aménagement du secteur de Sécary

Il comportera environ **150 logements** dont 60% à loyers modérés et en accès à la propriété via le *BRS en préservant les espaces naturels existants, en maintenant des espaces tampons végétalisés, la zone humide identifiée en partie centrale, et des arbres d'envergure.

Nous avons décidé de construire pour notre population des logements accessibles en terme de prix et qui seront réalisés en respectant notre charte architecturale et avec un urbanisme privilégiant l'environnement et l'écologie.
***1er objectif** : que nos citoyens puissent se loger dans de bonnes conditions de vie ;*
***2ème objectif** : soutenir l'économie locale pour permettre aux entreprises et institutions de recruter.*
*Lors du Conseil Municipal du 15 février 2022 nous avons voté des délibérations qui vont nous permettre de lancer plusieurs projets afin que nos citoyens accèdent à la propriété via le *BRS (bail réel solidaire) ou à la location avec des loyers modérés.*
La Mairie de La Teste de Buch fera partie de la commission d'attribution des logements afin de garantir un accès prioritaire aux Testerins.
L'attribution des logements pour notre population est la priorité.

Gérard SAGNES
Premier Adjoint
délégué à l'Administration Générale,
à l'Urbanisme et à la Communiciation

*BRS

Le bail réel solidaire permet d'accéder à la propriété à un prix très compétitif en dissociant le bâti du foncier ; le terrain étant alors en location à faible coût. Les ménages éligibles sont soumis à un plafond de ressources. Ce plafond est calculé sur la base des revenus et du nombre de personnes occupant le logement. En cas de revente, le nouvel acquéreur devra répondre aux même critères de ressources. Le prix de revente reste encadré pour éviter le caractère spéculatif.

Aménagement de l'entrée du centre-ville, Baou

Il s'agit d'une nécessité de revaloriser ce secteur par une entrée de ville plus accueillante, par une parfaite intégration environnementale avec un corridor végétalisé et arboré, par un enrichissement de l'offre d'entrée de ville (logements, commerces, parkings) en proximité du marché et du futur Hôtel de Police.

2 îlots seront répartis sur plus de 30 000 m² :

- l'îlot sud comprendra **75 logements locatifs** à loyers modérés avec des maisons jumelées et des petits collectifs ne dépassant pas 2 étages, des espaces végétalisés, une aire de sport et une voie de desserte des liaisons douces ;
- l'îlot nord pourrait comprendre **plusieurs bâtiments de 2 étages maximum**, des logements locatifs à loyers modérés, des locaux commerciaux et des parkings...

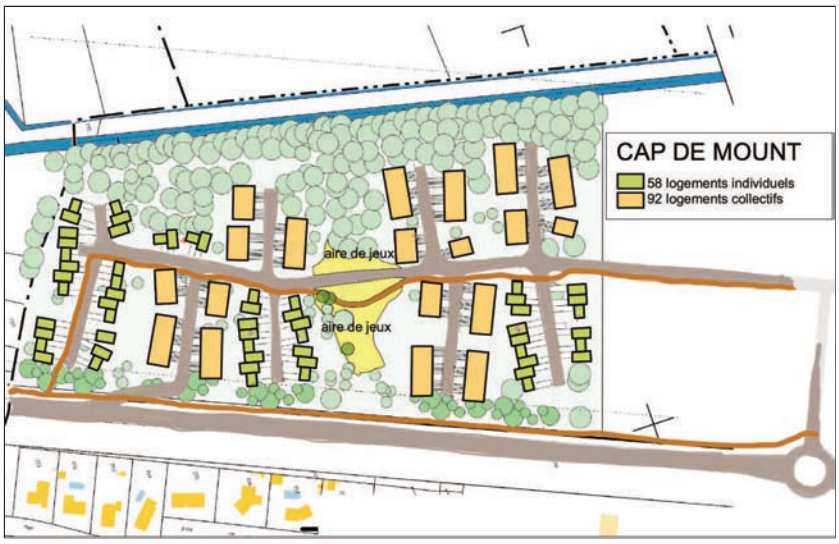

Aménagement de l'entrée de ville de Cazaux au Cap de Mount

150 logements sont prévus en prolongation du village dont à minima 60 % à loyers modérés et en accès à la propriété via le *BRS.
Le projet fera la part belle au maintien des arbres les plus emblématiques du site. L'identité de ce lieu remarquable sera maintenue et renforcée avec plus de 400 arbres qui seront conservés, le maintien de la frange boisée le long de la craste de Nezer, des groupements d'arbres constituant de petits parcs/bosquets en son sein...

Aménagement de l'ancien stade de football de Cazaux

De petits immeubles et des maisons sont envisagées ne dépassant pas un étage pour l'accueil de la population locale.
45 logements dont 80 % en locatifs à loyers modérés et en accession via le *BRS, avec des jardins privatifs, mais aussi un parc partagé sur une coulée verte en liaison avec le canal.

L'aire de jeux place Meller fait peau neuve

Située à proximité du Cercle de Voile de Pyla sur Mer, l'aire de jeux de la Place Meller offre une vue imprenable sur le Bassin d'Arcachon. Datant de 2006, l'ancienne aire avait besoin d'être réaménagée. Un nouvel espace a été créé durant le 1er trimestre 2022 pour un montant de 250 000 €.

Une aire de jeu inspirée par le Bassin

Inspirées par les emblèmes du Bassin d'Arcachon que sont les cabanes tchanquées et les pinasses, les structures bois qui constituent l'aire de jeu ont été créées spécifiquement pour cette place. Conçues à partir de bois de robinier non usiné, les composants de ces structures respectent la croissance naturelle de l'arbre ce qui leur donne cette forme unique.

La pinasse est destinée aux plus jeunes (1 à 5 ans) tandis que la cabane, avec filets et murs d'escalade, mats de pompiers ou toboggan s'adresse aux plus grands de 5 à 12 ans. Des balançoires viennent compléter ces aménagements.

Un espace intergénérationnel

Afin de faciliter la pratique sportive de plein air sur cette place 3 modules de fitness de plein air ont également été installés à proximité de l'aire de jeu.

Appareil dips-gainage, cavalier, vélo, les agrès installés sont simples d'utilisation et s'adressent aussi bien aux sportifs occasionnels que confirmés. Chaque appareil dispose d'une plaque de consignes regroupant toutes les informations d'utilisation.

Vers la reconstruction de la Cabane Tchanquée n°3

Afin de maintenir durablement sa présence aux côtés de la cabane tchanquée n°53, reconstruite en 2007, la cabane tchanquée n°3 va faire l'objet d'une reconstruction.
Cette démarche est pilotée par la Ville en association avec divers partenaires (Conservatoire du Littoral, Région Nouvelle Aquitaine, services de l'État…).
Afin de respecter les caractéristiques du site classé de l'Ile aux Oiseaux, une reconstruction à l'identique sera réalisée. De plus, un Architecte du patrimoine sera associé au projet ce qui permettra de respecter au mieux l'histoire de cette cabane, notamment par l'identification des éventuels éléments qui pourraient être soigneusement déposés puis réutilisés dans le cadre de la reconstruction. Après une 1ère phase de diagnostic et de définition de l'usage de la cabane à réaliser dans le second semestre 2022, la phase de préparation des travaux et d'obtention des différentes autorisations nécessaires débutera en 2023 pour une réception du chantier dans le courant de l'année 2024.
*Le coût total estimatif du projet (études et travaux compris) est de **900 000 € HT**. La commune va chercher à bénéficier de subventions publiques (Région, État et Europe en premier lieu) et fera appel à du mécénat privé.*

** lire l'article «Il était une fois les Cabanes Tchanquées» pages 26 & 27*

Futurs aménagements

Une Halle couverte à Cazaux

La municipalité est désireuse de développer l'activité commerciale du centre-ville de Cazaux ainsi que de favoriser le lien social dans ce quartier. A ces fins, une halle d'activité couverte va être construite au cœur même de Cazaux, sur la Place du Générale de Gaulle.
Destinée aux marchés municipaux cette halle, d'une surface de 225 m², abritera les activités commerçantes comme celles de plein air (sportives, culturelles...).
D'un urbanisme sobre respectant la charte architecturale, sa construction de forme longitudinale lui permettra de s'intégrer harmonieusement à son environnement, notamment la charpente sera réalisée avec des pins. Ouverte sur la nature, elle sera mise en valeur autour d'une végétalisation existante et locale afin de la préserver.

350 000€
montant des travaux qui vont débuter prochainement pour s'achever avant l'été 2022

Le Conservatoire de Musique

La Ville de La Teste de Buch dispose actuellement d'un Conservatoire de Musique qui, faute d'espace, s'est étalé sur plusieurs sites, ne permettant plus d'offrir des conditions optimales aux habitants de la commune pour l'apprentissage et la pratique, individuelle ou collective, de la musique. Dans ce contexte, il est envisagé de réaliser un nouveau Conservatoire de Musique sur une parcelle emblématique du patrimoine testerin (ancienne école Victor Hugo) dont les éléments de la façade seront dans le mesure du possible conservés.

Ce projet permettra :

- l'amélioration des conditions d'accueil des 550 élèves, des usagers du conservatoire, des accompagnants et des associations utilisatrices de certains espaces ;
- d'étendre son rayonnement à l'échelle intercommunale et potentiellement départementale ;
- d'améliorer les conditions de travail des enseignants et des personnels ;
- développer les capacités d'accueil du conservatoire et augmenter le nombre d'élèves et d'usagers ;
- éventuellement, selon les arbitrages du Comité de Pilotage, étendre les domaines artistiques aux arts dramatiques ;
- développer le champ des pratiques ;
- développer l'expérimentation de l'en seignement et des pratiques collectives ;
- poursuivre et étendre les partenariats avec les différents acteurs culturels du territoire tant sur le plan communal qu'à l'échelle du département et de la région ;
- développer l'offre de services ;
- proposer un auditorium de 150 places.

7 850 000€
coût total hors équipements spécifiques

Étapes du projet :

- **Février 2022** : programme finalisé
- **Mars/Avril 2022** : appel à candidature pour le concours pour la Maitrise d'œuvre
- **1er semestre 2022** : sollicitation des partenaires financiers
- **Mai/Juin 2022** : concours
- **Juillet 2022** : sélection du Maitre d'Œuvre
- **Septembre 2022 à Mai 2023** : Études de conception (dont dépôt de PC : Novembre 2022)
- **Juin 2023 à Août 2023** : sélection des entreprises
- **Septembre 2023 à Juin 2025** : Travaux

L'Hôtel de Police Municipale au Baou

L'enjeu de la sécurité se trouve au cœur des préoccupations des élus de la ville de La Teste de Buch qui souhaitent centraliser et moderniser l'Hôtel de Police Municipale.

Un nouvel édifice va être réalisé. Ce futur équipement d'une surface de 822 m² sera installé sur le site du Baou qui bénéficie de 3 dynamiques :

- la prolongation naturelle de l'axe Marché Municipal / Église Saint-Vincent / Mairie / Place Jean Hameau,
- le statut d'entrée de ville,
- le renforcement d'une armature urbaine entre La Teste-Centre et le Pyla (axe Bassin / Forêt / Océan via l'hyper centre).

Ce nouveau lieu permettra de :

- répondre à une augmentation de la population, une évolution de la délinquance et pallier à l'afflux important de population en période estivale ;
- donner un outil adapté et fonctionnel à l'échelle de la commune ;
- veiller au respect de la tranquillité, de la salubrité et de la sécurité publique ;
- améliorer les conditions d'accueil des usagers ;
- améliorer les conditions de travail des policiers municipaux ;
- accueillir un nouveau système de vidéo-surveillance.

2 350 000€
montant des travaux qui vont débuter à la fin de l'été 2022 pour une durée de 18 mois

Nous avons souhaité avec Patrick DAVET, depuis notre arrivée à la municipalité, établir une nouvelle politique culturelle, en favorisant l'accès à la culture pour tous, en proposant une programmation riche et éclectique, en mettant en avant des artistes locaux et en développant la médiation culturelle et l'éducation artistique et culturelle auprès des jeunes. Et pour ce faire, voici ce que nous vous proposons pour les mois à venir…

Dominique POULAIN
Adjointe Déléguée à la Vie Culturelle

Le Salon de la BD

«… Parcequ'il est un rendez-vous incontournable et très attendu par l'ensemble de la population, nous avons décidé de pérenniser le Salon de la BD. Du 16 mai au 5 juin 2022, se déroulera la 13ème édition. Cette année Christian PATY* signe pour nous une très belle affiche. Des ateliers dans les écoles, un concert dessiné, des rencontres d'auteurs un programme riche s'annonce…»

La 13ème édition du Salon BD commencera dès le 16 mai avec des expositions de planches dessinées qui seront installées dans la Ville :

- Esplanade Edmond Doré : **Sandro Masin**
- Place Gambetta : **Virginie Sanchez** et **Tenuta**
- Place Jean Hameau : **Nelly Blumenthal**
- Grille du Parc Jean Hameau : **Troubs**
- Devant la Mairie du Pyla : **Clément Diolot**

Le mercredi 25 mai à 18 h au Théâtre Cravey sera joué un concert dessiné : UNDA de David Murris.

Les samedi 28 et dimanche 29 mai, de 10 h à 18 h sur la place Gambetta, 30 auteurs dédicaceront leurs livres et parleront de leur actualité.
Les librairies de la ville : Librairie Victor Hugo et Librairie du Port seront présentes sur le salon.
Le public pourra acheter toutes les bandes dessinées des auteurs présents.

Elsa Landart, journaliste, va s'installer dans l'espace bibliothèque les 28 & 29 mai, à partir de 16 h, pour proposer des tables rondes avec des auteurs présents sur le salon. Elle va aussi accompagner des jeunes de l'Entrepot(e)s (club ados) à réaliser des podcasts en direct.
Les échanges avec les auteurs seront des moments privilégiés offerts au public pour mieux les découvrir.

De la restauration sera proposée sur place.

Des ateliers seront organisés dans différentes structures municipales : Nelly Blumenthal réalisera une bande dessinée avec 8 usagers des Maisons de quartier / Virginie Sanchez proposera aux enfants de CP et CE1 une réalisation de planches basées sur le livre "Le petit grain de riz".

** Christian Paty (Créateur de l'affiche). Il commence son parcours de dessinateur en 1997, chez Vents d'Ouest où il publie 3 albums (Damoiselle Gorge et L'Ange Olende). En 2001, paraît chez Soleil, le premier tome de la série "la Cicatrice du Souvenir". Il participera également à l'élaboration des tomes 2 et 3 de "Kookaburra Universe". Il réalise en 2006, toujours avec Ange, l'illustration du tome 5 de la "Geste des Chevaliers Dragons". En janvier, il a sorti une nouvelle bande dessinée : Les mantes religieuses. En mars, paraitra "Le pré derrière l'église" Tome 2.*

Mouvement d'Arts

«...Nous avons créé un nouveau rendez-vous culturel, dès 2021 : Mouvement d'Arts, afin de valoriser et encourager la découverte des talents émergents. Cette année trois Arts sont mis à l'honneur ; la sculpture, la danse contemporaine et la musique. La 2ème édition se tiendra du 15 au 30 octobre 2022 et portera une attention spécifique à l'innovation et à l'expérimen-tation, qui constituent des marqueurs singuliers de la scène girondine. Le thème sera «L'Art dans l'espace urbain...»

Pour cette nouvelle édition du Mouvement d'Arts, chacun des artistes sélectionnés sera amené à s'interroger sur l'urbanisation à travers le prisme de l'environnement et inversement. Le respect de l'environnement est un enjeu majeur dans la construction de la politique d'urbanisation de la commune. L'esthétique et le bien vivre sont aussi au cœur des projets pour les années à venir. En ce sens, l'objectif du Mouvement d'Arts sera de mettre en synergie l'espace public - avec son mobilier urbain et ses espaces verts - et la création artistique. «*Comment redonner leur intégrité à ces lieux, ces objets pensés par et pour l'Homme à des fins utiles, esthétiques et environnementales et qui actuellement font partis d'un quotidien absent ?*».

PLACE GAMBETTA

- **Exposition 2021** (peinture et photo)

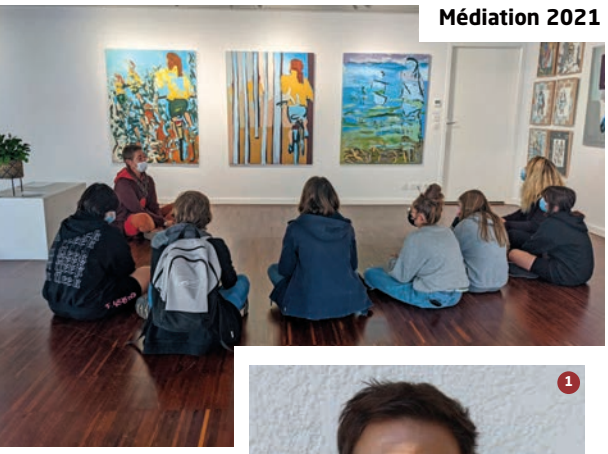

Médiation 2021

L'Art en mouvement sera le va et vient entre les différentes rencontres des trois arts à travers des performances :

- la création d'une sculpture sonore et musicale à la Galerie La Source réalisée par Scénocosme ;
- la rencontre entre la danse et la sculpture orchestrée par la chorégraphe et son musicien lors de temps forts pendant les visites guidées ;
- 3 artistes parrains :
  1. Fabien Abadie (musicien)
  2. Marion Plantey (danseuse)
  3. Ronan Charles (sculpteur résidant «Vivre de l'Art » Bordeaux)

Audrey BERNAUD
est en charge de la médiation et accompagne la construction du projet.

6 sculpteurs et **3 danseurs** seront recrutés par un appel à projet.

Une **création musicale** et danse sera organisée en clôture **samedi 29 octobre** au Théâtre Cravey.

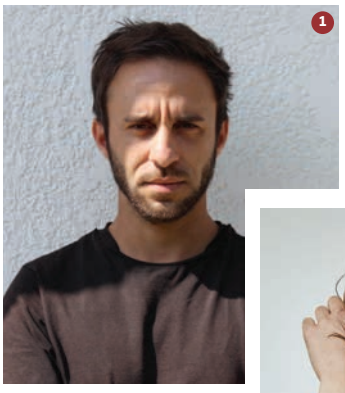

Œuvre réalisée par l'artiste NASTI

Échappée Sauvage

«...Le street art est un art nouveau devenu incontournable. Nous souhaitions mettre à l'honneur l'art visuel, la création contemporaine à travers la réalisation d'œuvres avec des artistes qui montent. Nous avons lancé l'an dernier Échappée Sauvage et au vu du succès nous poursuivons l'initiative pour que l'art prenne vie dans notre belle ville...»

Une production d'œuvres de street art sera organisée dans la ville du **6 au 30 juin 2022.**

Après une première édition en septembre 2021 autour du thème de l'animalité et la réalisation de 7 fresques, constituant une forme de bestiaire à ciel ouvert, le paysage urbain de La Teste de Buch continue de s'enrichir d'intentions artistiques.

Prolongeant le thème de l'animalité, cette seconde édition "D'après nature" jouera sur un sujet à double registre : à la fois terminologie picturale désignant dans l'histoire de l'art le fait de représenter un modèle réel, il évoque aussi une dimension naturelle liée au vivant, à l'environnement et à l'écologie. Une manière de créer un écho aux fresques déjà présentes, en prolongeant le fil d'une possible fiction urbaine, entre figures animales, graff végétal et autres paysages.

Un focus sur les temps de création des œuvres du 6 au 30 juin, sera proposé avec un ensemble d'évènements associés, permettant à tous les publics de s'approprier ces nouveaux éléments du paysage urbain : visites commentées, rencontres avec les artistes, balades urbaines, ateliers de création, projet d'éducation artistique et culturel... un programme riche, à retrouver sur le site internet de la ville à partir de mai 2022.

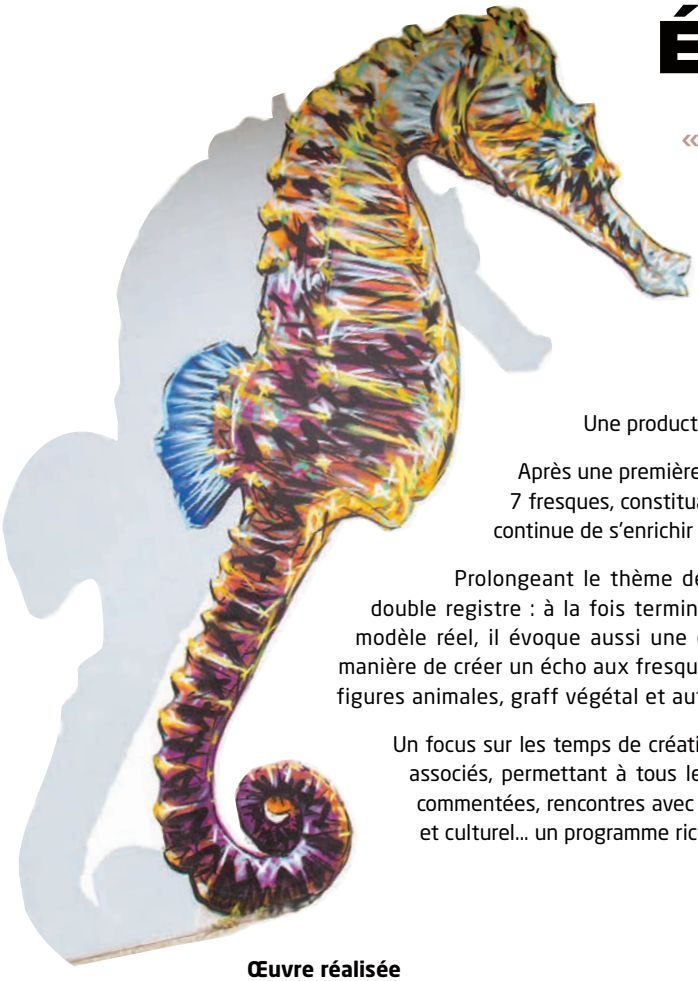

Œuvre réalisée par l'artiste A-MO à l'Entrepot(e)s

Théâtre

«...Le Théâtre Cravey assure une programmation éclectique de septembre à mai : théâtre, humour, musique, danse, jeune public... Avec l'équipe de la culture et du théâtre, nous programmons des spectacles que nous sommes allés voir en amont, notamment lors du Festival d'Avignon. Cette année, nous tenons aussi notre promesse de lancer un festival de théâtre, il s'appellera «Les Scènes d'Olivier Marchal», et se déroulera en novembre 2022 au Théâtre Cravey...».

Les Scènes d'Olivier Marchal

Le festival de théâtre se déroulera du **10 au 20 novembre 2022** au Théâtre Cravey. Olivier Marchal sélectionne pour les testerins des spectacles de qualité qui ont fait salle comble. Des comédies, Molière à l'honneur, et des acteurs et actrices de renom...
Plus d'informations sur la program-mation dans le prochain magazine.

Le Théâtre Cravey

Lieu ouvert sur le monde de la culture, le Théâtre Cravey s'adresse à tous les publics. Son écrin lui permet de proposer une création toujours en mouvement et d'accueillir notamment des artistes locaux, tels que Fred Couderc qui a suivi ses études musicales au sein du conservatoire de musique de la ville, des artistes du monde, comme Sara Curruchich, compositeur et interprète qui puise son inspiration dans sa culture Maya, des artistes de la scène française, comme Yves Jamait, poète contemporain qui revisite ses plus grands titres pour nous emmener sur ses chemins de traverses...
Le Théâtre Cravey est aussi un lieu qui accueille les spectacles des associations testerines, et des artistes en résidence.
Découvrez sa programmation sur le site de la ville.

***REPAIR CAFÉ** : une nouvelle activité proposée par la Maison de Quartier Centre-Ville.*
Bénévoles dans les Maisons de Quartier, Pierre, Patrick et François sont présents un jeudi après-midi sur deux pour réparer vos objets sur le temps d'un atelier.

Vous souhaitez être bénévole ou participer activement ?
Contactez-nous !
Maison de Quartier du Centre-Ville
Place Jean Hameau
Tél. 05 56 54 65 63

Zoom sur

La Maison de Quartier du Centre-Ville est ouverte

Depuis le 1er février 2022, la Maison Lalanne s'est transformée en lieu d'accueil de proximité ouvert à tous les habitants et pour tous les âges.

Cette nouvelle Maison de Quartier s'ajoute aux 3 déjà existantes dans les quartiers de Cazaux, Règue Verte et Miquelots. Ces équipements de proximité proposent des services, activités et échanges de savoir-faire tout au long de l'année et vous accueillent pour simplement boire un café, discuter, échanger avec l'équipe et pourquoi pas profiter de l'espace de co-working. Vous pouvez aussi vous engager bénévolement ou participer activement à la vie des Maisons de Quartiers en partageant vos idées, vos savoir-faire.

Les points forts de la nouvelle Maison de Quartier du Centre-Ville :

- Espace de co-working et ordinateur en accès libre pour effectuer des démarches administratives en ligne.
- Aide à la rédaction de CV, lettre de motivation et mise en situation d'entretien professionnel.
- Point numérique CAF en accès libre.
- Ateliers collectifs et RDV individuels autour de :
  - l'accès aux droits : *comment utiliser FranceConnect ? Ce système offre un service universel aux administrations en ligne, simplifiant ainsi les démarches sur ANTS (CNI, passeport), dossier MDPH et accéder à un point numerique CAF.*
  - numérique : *Apprendre à utiliser l'outil informatique pour débutant ou confirmé, créer une adresse mail, conserver des documents sur un cloud... Interventions proposées par un conseiller numérique.*
- Activités pour les familles.
- Ateliers autour du «bien vieillir».
- Mini recyclerie «repair café».

Retrouvez de 9h30 à 11h30 les ateliers de nos bénévoles
- **Jacques** : atelier mémoire les lundis
- **Sylviane** : atelier bridge les mercredis (atelier réservé aux initiés)

Un lundi par mois à partir d'avril :
- **Danielle et Alain** : atelier «Des écritures» : petits poèmes, d'haïku et aussi d'initiation à la calligraphie
- **Michelle** : atelier jeux de connaissances

Tous les samedis :
- **Gym sur chaise de 9h30 à 10h15**

Un samedi matin par mois :
- **Atelier d'initiation aux sciences de la vie** (pour les familles)

Portrait croisé

Artisans du «bien-être» **YIANGO // MARQUET**

Corinne GRAFFIN a ouvert sa boutique sur la place du Marché de La Teste de Buch en novembre 2021 : YIANGO. Son slogan : *Vous préparer au bien-être* - fait du bien dès sa lecture ; des produits, des ateliers, des conseils..., dès l'entrée on est accueilli par de douces odeurs d'huiles essentielles, tout est fait pour nous aider à être bien et serein.

Arnaud MARQUET, qui porte le nom de sa prestigieuse pâtisserie MARQUET, est né deux ans après que ses parents aient racheté la boutique à M. et Mme MARCHAL (les parents du célèbre Olivier Marchal) en 1980. Le bien-être est aussi son leitmotiv ; celui de ses clients, de son équipe, de sa famille. Et pour «être bien» il faut aussi savoir se faire plaisir et se régaler, et dès le premier pas dans sa boutique on sait qu'on ne va pas repartir les mains vides, car de la pâtisserie à la chocolaterie tout donne envie.

> Voici le lien et le liant entre nos deux testerins ; «***être bien, prendre soin de soi, se faire plaisir et faire plaisir aux autres, être gourmand et gourmet tout en se maintenant en parfaite santé***» ; leurs clés pour bien profiter de la vie.

Il faut du courage pour reprendre les rênes d'une prestigieuse pâtisserie, comme il en faut pour changer de vie et se lancer à son compte en créant une boutique. Mais il faut surtout de l'envie et de la passion, Corinne et Arnaud n'en manquent pas ! Et aussi l'amour de la ville de La Teste de Buch que tous deux partagent...

Quand Arnaud MARQUET travaillait auprès de son père, qu'il n'était encore qu'un jeune adolescent, il ne se voyait pas pendre le flambeau, il se disait «*c'est un métier de fou*». En effet, ne pas compter ses heures et accepter de vivre à un rythme décalé...

Puis, c'est en lisant l'encyclopédie culinaire Thuries qu'il s'est passionné pour le sucre artistique et que par goût pour les produits et son métier, il a repris l'entreprise familiale. Une expérience qu'il partage avec son épouse, Céline, qui travaille à ses côtés pour l'aider sur la partie administrative. Deux boutiques à La Teste de Buch et à Arcachon, une vingtaine de salariés, Arnaud tient à rester à taille humaine pour être proche de ses clients : «*Je suis testerin depuis toujours, je les connais tous, j'aime quand ils m'appellent pour m'annoncer leur mariage ou un baptême et qu'ils me demandent de bien m'occuper d'eux, de les régaler... Je me considère plus comme un artisan qu'un commerçant, car j'aime créer, apprendre, me remettre en question tout en maintenant la tradition. C'est important d'aller de l'avant et d'essayer de nouvelles recettes mais c'est aussi passionnant de perpétuer ce qui plait. Je peux vouloir rivaliser avec les Dunettes de mon père en créant les Linettes, mais les Dunettes seront toujours présentes, c'est l'un de nos produits phares*».

Corinne GRAFFIN, s'est installée sur le bassin il y a quelques années. Directrice régionale en prêt à porter, elle passait son temps sur les routes à gérer 25 magasins et ne trouvait plus de sens à ce qu'elle faisait. «*Je n'étais plus heureuse, alors j'ai décidé d'arrêter, de prendre le temps de faire un bilan de compétence, pour me poser et me projeter dans une nouvelle vie. Et pour être heureuse, il faut justement «être bien». Me lancer à mon compte en créant ma propre boutique bien-être a résonné en moi comme une évidence !*». Corinne s'est mise à étudier son projet quand un ami lui a parlé de la toute jeune franchise YIANGO qui l'a séduite. Après avoir suivi de nombreuses formations, notamment en aromathérapie, elle a cherché activement à s'installer à La Teste de Buch. «*J'aime cette ville depuis toujours et je crois en son futur. Je voulais absolument être à côté du Marché Municipal que je trouve exceptionnel et j'ai eu la chance de trouver et de pouvoir créer ma boutique à cet endroit. Au-delà de la vente de produits, ce qui me plait c'est de prendre le temps de conseiller les gens, comme un coach en bien-être, mais aussi d'animer des ateliers, par exemple, pour apprendre aux clients comment bien utiliser les huiles essentielles. Le bien-être, repose sur l'activité physique, les habitudes du quotidien et l'alimentation pour aboutir à un bon équilibre*». Arnaud est entièrement d'accord avec Corinne. Une belle rencontre. De ce portrait croisé entre deux acteurs de notre vie locale, est né une belle idée : **des créations Marquet à base d'huiles essentielles Yiango** ? Tenez-nous au courant, nous viendrons déguster avec un immense plaisir !

Nos chefs d'entreprise ont du talent

Patrick DAVET, Maire de La Teste de Buch poursuit régulièrement ses visites avec les commerçants de la ville, afin de faire leur connaissance ou d'échanger sur leur activité, leurs nouveautés comme leurs problématiques.

La Teste de Buch compte plus de 1 580 entreprises, dont 37% de commerçants et 47% d'artisans. Un tiers de ces entreprises se trouve en centre-ville. Ces entreprises font vivre près de 7 000 salariés, avec une progression d'environ 1% l'an dernier. En 2021, le nombre de demandeurs d'emplois a baissé de 16%, car nous sommes une ville qui emploie et qui recrute. Chaque année, l'OCA organise toute une série d'animations commerciales afin de dynamiser les centres-villes (La Teste de Buch, Cazaux, Pyla), créer du lien entre habitants et commerçants, favoriser les actes d'achats et mettre à l'honneur nos commerçants et artisans de proximité ; Saint-Valentin, Fête des Grands-Mères, Pâques, Fête des Mères, Fête des Pères, Marché des Producteurs, Guinguette du Marché, Guinguette de Cazaux, Halloween, Village de Noël...

> ***Une vingtaine d'entreprises se sont installées dernièrement, abaissant ainsi le taux de vacance de 12% à 8% en 2021. Le commerce de proximité est une priorité pour notre ville. Le travail quotidien de l'association des commerçants et de l'Office de Tourisme porte ses fruits !***
>
> **Patrick DAVET,**
> *Maire de La Teste de Buch*

Entreprises visitées :

3 ANM ATLANTIC	Navy Marine - Laurent REVOLAT
11 ASO QUEEN DECO	Sonia et Stéphane QUENILLET
2 AUX SAVEURS DU MEKONG	Didier PRIVAT
10 DC PLASTIQUES M	Cedric SCHOENDORFF
5 GEDIMAT	Bastien PLANTEY
4 LA CAVE ST VINCENT	Stéphane BOCHET
9 LAPIN D'ÉPICES	Laetitia ROY
6 LE BELLOTA RUI	Miguel SOARES
7 LE COIN AUX HERBES	Magalie HUMBERTCLAUDE
8 MAEVA SUNRISE	Laetitia CAZEMAJOU
1 OCEAN MOTO	Frédéric KAZMIERCZAK
12 PEARL BIKE	Adrien AGU
16 SORBET D'AMOUR	Pascal HAMON
13 SONEPAR CONNECT	Eric MORDRET
11 SO QUEEN DECO	Sonia et Stéphane QUENILLET
14 TC JAUREGUIBERRY	Thomas PETIT
15 YIANGO	Corinne GRAFFIN

2

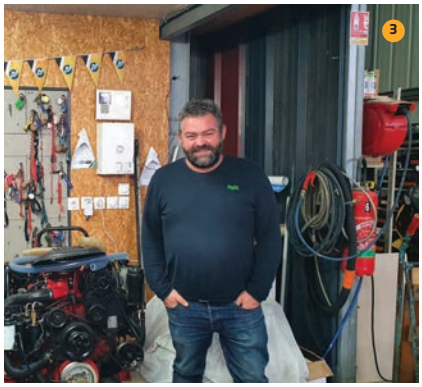
3

4

5
CUISINES

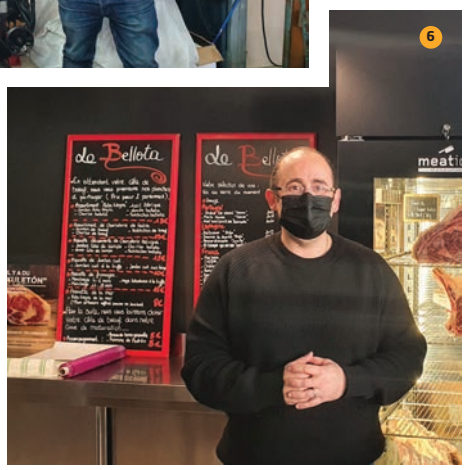
6
de Bellota

7

8

9

10
HYDRALIANS
DC PLASTIQUES
REMS

11
atlas concorde

12
PEARL BIKE

13
SOLUTIONS ÉLECTRIQUES
TRADE FORCE
LIT by CARDI

14
STIHL

15
Yiango

16
SORBET d'AMOUR

Les Cabanes Tchanquées...

Elles sont jumelles, mais uniques. Les cabanes tchanquées, qui flanquent le sud-est de l'Île aux Oiseaux, sont devenues des lieux symboliques de l'identité du Bassin d'Arcachon, des icônes, au même titre que la Dune du Pilat. Par leur dimension, leur silhouette, leur position en milieu maritime, leurs pilotis (tchanquas = échasses), elles se singularisent des autres cabanes de l'île et des ports.
Leur nom (N°53, N°3) rappelle qu'on est ici en domaine public maritime (DPM) et que les cabanes avaient au départ une vocation ostréicole : «*en l'absence de motorisation, les cabanes situées à proximité des parcs sont un outil de travail indispensables pour des ostréiculteurs de plus en plus nombreux et spécialisés*» (André-Lamat, Mellac, 2014).

Elles font l'objet d'une concession, par définition précaire (elles sont attribuées pour 7 ans). Depuis 2005, l'État en a confié la gestion au Conservatoire du Littoral ; ce dernier a passé une convention de gestion du site (20 avril 2005) avec la commune de La Teste de Buch. Tout comme l'île, elles sont un lieu de destination privilégié depuis le début du tourisme. Sa fréquentation est devenue massive avec le développement de la plaisance. Mais rien ne semble épuiser le regard que l'on porte sur elles, chargées de toute une mythologie d'enfance, de robinsonnade et de liberté.

Elles ont vocation aussi à donner des clés pour interpréter ce territoire si riche, précieux et singulier qu'est l'île.

«L'image des cabanes tchanquées masque (et court-circuite) quelque peu celle de l'île elle-même et il n'est pas étonnant que ce soit elles que les estivants cherchent à aborder. Mais les images des cabanes et de l'île se renforcent et s'appellent néanmoins mutuellement, les cabanes figurant paradoxalement elles-mêmes cette île de nature où se produit la rencontre entre la terre et la mer si spécifique au Bassin d'Arcachon» (André-Lamat, Mellac)

La cabane Pivert/Mozas

On trouve mention d'une première cabane, en 1883. Un arrêté préfectoral, donne au marin gujanais Martin Pivert, détenteur d'une concession au lieu-dit «Sourdouille», l'autorisation de construire une cabane ostréicole sans doute pour la surveillance de ses parcs, à la place du ponton traditionnellement dédié à cet usage : sa galerie constitue un bon poste d'observation pour empêcher les vols d'huîtres.
Michel Boyé, fait remarquer que ce choix d'une cabane tchanquée suit le dramatique raz-de-marée des 26 et 27 octobre 1882 qui submerge l'île aux Oiseaux.
En 1904, cette concession est transmise à Gabriel Mozas. Les piliers de la cabane sont en bois. Rongés par les vers et les mollusques, sapés par les marées, déjà ébranlés par la tempête de 1927, ils succombent sous les coups de celle de 1943.

AMLT - Fonds Nelson Cazeils

Des cabanes à l'histoire singulière

Parallèlement à leur statut de bien commun, ces cabanes sont aussi porteuses d'histoires familiales et identitaires fortes. Après la Deuxième Guerre, la donne change : avec la motorisation *«les ostréiculteurs ne souhaitent plus entretenir un outil qui n'est plus indispensable. Les plaisanciers (majoritairement issus du bassin, notamment de La Teste de Buch) sont en demande d'espace pour de nouvelles pratiques, liées à la nature, la chasse ou la pêche»* (André-Lamat, Mellac)

AMLT - Fonds Jean Claude Perrière

La cabane N°53

M. Mozas ayant transféré son titre à Hubert Longau, cet entrepreneur de bâtiment et élu arcachonnais, se voit attribuer la concession N° 53. Il édifie avec l'aide de ses deux fils et de ses contremaîtres une cabane baptisée en juillet 1948, avant même les finitions. La vie y est agréable mais rudimentaire : pas d'eau potable, récupération des eaux de pluie dans des touques de 800 litres stockées dans le chai, éclairage au gaz. Certains rites sont immuables : ravitaillement tous les deux jours en alimentation, en eau potable (à la jetée de la Pêcherie), en pains de glace de 25 kg chez Cameleyre, petit déjeuner sur la galerie, quel que soit le temps, parties de chasse, aux pieds rouges, à l'alouette, et de pêche (crevettes) sur l'île, on se fréquente entre voisins...

En 1973, Hubert Longau décède. La cabane est concédée à sa fille, Paulette, jusqu'à son décès. En 2000, le Maire de La Teste de Buch prend un arrêté de péril au vu de l'état inquiétant des piliers en ciment de la cabane. À la fin de 2002, la gestion de l'île est confiée au Conservatoire du Littoral, qui passe avec la Mairie des conventions d'occupation (fin 2004) et de gestion (début 2005). À la suite d'une étude lancée par la commune, il est décidé de retenir la solution de la déconstruction-reconstruction (presque) à l'identique. Le chantier est lancé en octobre 2007 et s'achève en février 2008.

La cabane N°3

Un charpentier-menuisier arcachonnais d'origine suisse (drapeau, couleur des volets), René Landry, obtient des Affaires Maritimes une autorisation de construire une «habitation de plaisance» (1945). Il édifie, avec son gendre Claude Bardou et futur concessionnaire, cette deuxième cabane à quelque distance des ruines de la première en bois sur des piliers en pin des landes.

Laurent Bardou, dernier concessionnaire dresse le portrait de son grand-père et témoigne de la vie à la cabane dans le Festin (N°144) : «*On venait, chaque année, passer l'été. On s'installait avec mes parents. Mon père, en bateau, faisait les allers-retours à Arcachon, pour les courses, acheter le journal, et nous, on restait là plusieurs semaines d'affilée. Quand la marée était basse, on se promenait sur l'île, on pêchait des petits poissons, des palourdes, des anguilles dans les estey... Contrairement à ce qu'on pourrait penser, on n'a pas le sentiment d'être au bout du monde. On entend beaucoup de bruits de la ville et on voit les lumière d'Arcachon [...] Dans les années 1960 ou 1970, c'était vraiment paisible. Aujourd'hui, ça l'est moins [...] on se sent parfois en vitrine*».

Cette cabane, après consolidation, doit vivre la même aventure de déconstruction reconstruction que la cabane 53 pour écrire une nouvelle page de son histoire.

«Le Bassin était moins passager qu'aujourd'hui.
À l'époque, Longau et Landry se parlaient d'une cabane à l'autre sans élever la voix.
Mon grand-père est devenu aussi très ami avec les Bardou,
qui ont ensuite obtenu la cabane N°3. C'était la bande des cabanes !»
(Jean-Claude Perrière)

Lutter contre les incivilités

• Respecter les piétons
De nombreuses personnes se garent sur les trottoirs, dans l'irrespect des piétons. L'arrêt ou le stationnement sur les trottoirs est également gênant pour la circulation. Ces incivilités et mauvais comportements peuvent être sanctionnés. La Police Municipale alerte les Testerins, car ils peuvent mettre des contraventions de **135 €** sur l'ensemble du territoire testerin.

• Sensibilisation à la taille des haies
Attention aux haies débordantes sur la voie publique, l'entretien des haies est une obligation, car cette végétation peut devenir gênante pour les usagers des trottoirs, de la route, pour la sécurité de chacun.
À partir du mois d'avril la Police Municipale sera en droit de sanctionner ceux qui n'auraient pas taillé leur haie. La loi engagement et proximité permet au Maire de prononcer une amende administrative pouvant aller jusqu'à **500 €.**

Plantation de chênes-lièges avec L'Office National des Forêts

Le 21 février dernier, un groupe de séniors adhérents aux Maisons de Quartiers, a participé à un chantier de plantation de chênes-lièges en forêt domaniale, près de la Salie Sud, proposé par l'ONF. Deux heures de travail actif ont permis la plantation de 135 arbres ! Le groupe a ensuite profité d'une visite de la forêt, commentée par Fabrice Carré agent de l'ONF passionné par son métier. Les participants ont ainsi pu découvrir les grands principes qui guident la gestion de la forêt domaniale. Petit bonus : ils ont pu repartir avec un arbre gracieusement offert par l'ONF.
De l'avis de tous, cette opération fut très enrichissante et mériterait d'être reconduite.

48 Heures de la BD, les 1er et 2 avril 2022

La fête de la Bande Dessinée, du manga et du comics, partout en France et à La Bibliothèque Municipale de La Teste de Buch aussi !

1er avril : 17h30/18h30
«Parlons BD» - Rencontre
Discussion autour des nouvelles
parutions BD et des coups de cœur des participants.

2 avril : 10h/12h - 15h /17h
Atelier illustrations et mise en couleur numérique avec Sandro Masin auteur de «Lewis & Clark»

2 avril : 17h
Une vie de dessinateur
Rencontre publique sur les métiers d'illustrateur et auteur BD.
En présence de :
Tania Sanchez,
Clément Diolot et
Marie-Sarah Vladila

Retrouvez tout le programme de la Bibliothèque Municipale

ÉTAT CIVIL

Naissances

Août
Tom LACAZE
Vaé de MONTAUDOUIN
Apolline PANCHAUD FEHRENBACH
Noah FRITZ
Mya HÉMON
Roan CHERAULT
Tom GUILHEM
Paul MICHEL
Charlotte RENAULT
Camille BINET SALAÜN

Septembre
Kélya DUBOIS
Aaricia LAURENTIE
Lisa THACKWRAY
Galaad ESPINASSE
Alba ROSSIGNOL BADIOLA
Emy CAMELEYRE
Grégory HEUET

Octobre
Jules REVÉRON
Jade COUTURIER
Leyla MOUSSA CABRILLAT
Will BOURBON
Amaya RODRIGUEZ

Novembre
Raphaël PIANA
Anna DIALLO
Émie FOUCAULT
Raphaël BADIE
Noé EPELDE
Hugo ARNOULD
Kaiss DUBOURG
Boubaker BERHOUMA
Onavaiaki PUPUTAUKI
Eléna TERRYN
Zélie SIRAC
Mathias MONEYN
Eliott GIEL
Nathan CHANE-KUEN
Lenny VIDAL
Malo DESTREZ VALLIN
Arthur JOSEPH BRIGOGNE
Marius EPELDE
Jeanne ANSELYN
Lizéa CAILLAUD

Décembre
Pablo DUFFEZ ROLAND
Matthis BARBEYRON
Achille BENABDELOUHAB
Lindsay DUFOUR
Nina PEDURAND
Lina MAHMOUDI
Pierre-Louis LAFOSSE
Léo DENJEAN DAO ORTIZ

Janvier
Paola FARMER
Apolline CAFFAR
Diann BONNEFOY
Arthur BRIAND BOYD
Soën LHOSPITAL
Charlie BONET
Moana CORVISIER
Mia GIGNEY
Lili SAHUT
Elian KAFLOUSKI
Maëlia MAGOT
Achille SONNIER
Capucine CHANTELOUP
Léa SEIGNEURET
Titouan AUDONNET LECUIT
Lya LATOURNERIE
Sacha TRAMBLY de LAISSARDIERE
Naël BOURRUT

Décès

Août
Josiane TERRIER-GRIMAUD (Juil)
Josette VIVES
Jeanne BABENKO
Jacqueline COUSTEAU
Brigitte BOUDY
Georgette BOUDIGUE
François MÉRENS
Lionel HUET
René APRIOU
Gilles MARQUES
Jean-Paul OUKMILINE
René ZAMPINI
François VIVANCOS
Jacqueline LAFONT
René LE LOUARNE
Anicet SANESTEBAN
Jean PABOUET
Ginette GOUDOU
Michel LAROUSSE
Arlette ROLLIN
Michelle DELEDICQ
Yves CHARBONNIERES
Roland JOLY
Emma MARCHIVE
Marie FRESSINGEAS
Jean-Paul COURROUYAN
Michel GIRON
Jeanine GOT
Renée COSSON
Jean GRINDES
Jean ECHEVERRY
Jean-François GERVOIS
Pierre SAINT-MARC
Nicolas SABOUA
Henri JAGORD
Jean CASTAING

Septembre
Yvonne ROUVIER
Francine BRUT
Colette PAGÈS
Thi Kim Su PHAN
Raymond BRAVARD
Paul SINTÈS
Roseline CORNET
Yolande ANDRIEUX
Marie BOURBIGOT
Yves DAVID
Michel SABLAN
Georgette ONDINA
Monique BOURDEAUD
Serge AGOUST
Eveline GUELIN
Annick MAURAU
Laurent ROUMEGOUS
Geneviève HERNANDEZ
Annette CATTELOTTE
Jean BLANCHET
André BAZERQUE
Françoise GOUBIN
Franck LE BERRE
Gilles PAUTRAT
Henriette LEYGUE
Nadiège GERNON
Christophe DUPRAT

Octobre
Bopta SUON
Jean-Pierre GAILLARD
Renée THOMAS
Marie SURAUD
Lahouar HADJAR
Marie BOUDIGUES
Pierre DESLORIER
Charlotte LAUGA
Charles ADOLFF
Jacqueline MALET
Pierre GUIGNON
Pascal LEFEBVRE
Jean FOLLOPE
Jeanne TALLENDIER
Jeannine BRÉGONZIO
Huguette CHAISE
Olivier MOINET
Lucette PLISSONNEAU-DUQUÈNE
Gaston BURION
Madeleine LESOEUR
Hortense HORNY
Hervé INHOF
Monique JACQUES
Marie DARRIET
Evelyne RIVIER
Alexandrine CANAL
Maryvonne BEAUCHAMPS
Martha CASTILLON
Pierre PRUNETTI-PARLANT

Novembre
Paul SAVIAT
Henri BARRA
Jacqueline TAPIA
Simone CARSOULE
Colette REDONDIN
Pierre DUMON
Marie LHOSPITAL
Yves FABRE
Maria SOUBIRAN
Martine BOIREAU
Marie-Louise CAMIN
Irma DESSORT
Jeanine LUCBERNET
Monique FAURIE
Eddie GENDRE
Suzanne GOUÉRÉ
Anna ABOUDAI
Gérard GARRIGOU
Alfred HERZOG
Didier ROCHÉ
Jordan REDOU
Jacqueline FLORÉANI
Christian COOREN
Annette DECROZE
Claude GRÉE
Danielle BOUZEREAU
Maurice GRANDY
Marie AUDINEAU
Jean CASSY
Nicole NINO

Décembre
Evelyne ROTH
Yvette DESCOMBS
Jacques VILLENAVE
Marc DOUCET
Jacques BERTRAND
Denise JALVY
Dominique PERNET
Daniel NANTET
Nathalie GAUFFIN
Eric RENAUD
Claude FREDERICH
Jeanne MOGA
Frédéric VAUDEVILLE
Maurice PEREZ
Marie ABANSES
Philippe MARVAVAL
Daniel MARECHAL
Colette ABADIE
Claude DUBRASQUET
Denise DUPUCH
Jean BEDIN
Georges CHAPART
Hugues BROCAS
Thierry MATTIOLO
Lorenzo ANSELME
Julia BOURGUIGNON
Patrice GOIRAND
Christian AUZEAU
Alba BOUYER
Pascale LEFEBVRE

Janvier
Mohamed BENKIRANE
Marie GUERRE
Germaine REYTIER
Catherine BARRON
Jeanne MIGOT
Jean CAZAUX
Thérèse BONTEMS
Anne-Marie LEROYER
Yvette GOUMEAU
Raymonde LABATUT
Arlette SUGIER vve BESSEYRE
Benjamin FLOQUET
Walter FLORENTIN
Martine VAURS
Jacqueline ALLARD
Pierre NOAILLES
Gina LONGO
Jules CALVO
Roland TROUSSEU
Michel GIZARD
Christiane HURISSÉ
Christine CARPENTEY
Guy LARROQUE
Guilaine CASSEZ
Laurence PEREZ
Odile BRISSIER
Hélène GORGUILO
Victoria RIBEIRO SOARES

Mariages

Août
Catherine SAX
et Gilles GRUAT
François ESPENEL
et Marie-Laure LANHER
Pierre LESCOURRET
et Virginie SEGUIN
Benjamin MALEPEYRE-LACLAVETTE
et Clémence VANHOVE
Aurélien PÉNICHON
et Mélanie MERCHADOU
Kevin BIDART
et Dominique BERTAL
Maxime ANJOU
et Marine GOBIN
Jean-Philippe PLANQUELLE
et Virginie MÉRELLE
Flavien PIERROT
et Nathalie CHÉNEAU
Kim Anh NGUYEN
et Lucie RAVEAU
Sébastien PENAFIEL
et Céline CASANAVE-CHEVRIER
Alain LESPAGNOL
et Hélène CORNET
Hugo VILLENEUVE
et Marie PAYET
Alexandre PALFROY
et Hélène SIEURIN
Axel PERIER d'HAUTERIVE
et Siham KAMAL

Septembre
Andy PAGET
et Cindy CASTAING
Antoine RAYSSAC
et Aude CAZENEUVE
Florent GUENET
et Candice FREYSS
Hugo RUFFIER d'EPENOUX
et Céline AUGAT
Wahbi TOUMIA
et Nathalie GIMENEZ MAILHES
Alexandre CHAVANEL
et Charlotte VIAUD
Anouar MAHRAOUI
et Laetitia JACQUINOT
Thomas TECHOUEYRES
et Alexia DELAIR
Hamza EL AAFIFI
et Océane SABEUR
Morgan LAVEAUD
et Sreytouch KE
Pascal BRASSEUR
et Clémence TAMAS

Octobre
Sacha HUBSWERLIN
et Jenifer PRADES
Jérôme BRESSON
et Agathe CHANTIER

Décembre
Marc DUVERGER
et Nicole CHÉDÈ

Janvier
Thibaut LABUSSIERE
et Camille DELAHAYE

GROUPE D'OPPOSITION « AVANÇONS ENSEMBLE LA TESTE DE BUCH »

AVANÇONS ENSEMBLE vous souhaite une nouvelle année de renaissance, dégagée des angoisses, incertitudes et souffrances que chacun a supportées dans sa vie personnelle ou son emploi.
Le dévouement des personnels administratifs et médicaux ainsi qu'une solidarité dynamique nous ont permis de passer ce cap.
En revanche, nous souhaitons que notre commune sorte de ce sommeil de 18 mois, où vous avez eu droit à de la poudre aux yeux, aux actes quotidiens superficiels, et à de la communication triomphante sur la finalisation de nos travaux routiers et du dragage du port.
Espérons voir le retour des investissements structurants, durables et utiles à tous que nous avions prévus,
Mais le temps passe, les réalisations en cours de finition sont toujours et encore, celles du mandat précédent.
Seules innovations, on ratatine les bibliothèques, le conservatoire, on déshabille la Ville du Parc des Expos et du Marché, on ferme la piste 214.
Où sont donc les réalisations promises et attendues pour nos anciens et nos jeunes pour qui l'immobilier local est devenu inaccessible ?
Quelles mesures efficaces sont prévues ?
Jusqu'à aujourd'hui, seuls les projets COBAS routiers et scolaires ou par le Département, la nouvelle caserne des pompiers, le futur port à sec, et le dragage, masquent cette inaction.
Le départ forcé ou spontané des cadres administratifs, la désillusion du personnel communal n'arrangent rien.
Tardive prise de conscience probable mais incapacité à prendre les mesures urgentes face aux conséquences de l'attractivité de notre territoire, à moins de reprendre le programme tant décrié de l'équipe précédente.
Chacun commence à comprendre que la nouvelle majorité en place accompagne l'administration communale pour la vie quotidienne mais peine à aller au-delà.
On voit un déplacement du site de la Police Municipale, de l'atelier de recyclage, un Office de Tourisme rebaptisé, des sports tractés sur le lac, des jeudinades et autres croqu'enbuches.
Les fausses grandes nouveautés vont enfin sortir...
Mais des cartons de l'équipe précédente !
Nous verrons bientôt le retour des grues tant dénoncées par le candidat Davet pour grignoter les voix qui lui auraient manqué.
Pas de parc arboré au Baou, ni sur le stade de Cazaux, ni grand Conservatoire intercommunal nécessaire, remplacé par un Hôtel de Police, pas de camping au Cap de Mount, bref un retournement à 180 degrés.
Lors du Conseil Municipal, du 15 Février, nous avons eu la surprise, sans communication préalable, méthode de démocratie tronquée qui a valu notre opposition, de revoir nos propres projets de constructions, rebaptisés, privés des parkings suffisants, présageant le stationnement payant. Bref du Sous-Eroles !
Les consultations, les référendum promis aux riverains et aux électeurs se réduisent comme pour les élus à une présentation des décisions déjà finalisées.
La concertation promise serait-elle un leurre ?
Reprendre le programme de son adversaire en le bidouillant un peu, c'est peut-être le moindre mal, mais ça ne rassure pas pour l'avenir !
En attendant comptez sur notre vigilance et notre action !

DOMINIQUE DUCASSE
pour le groupe «Avançons ensemble La Teste de Buch»
Elisabeth Monteil-Macard, Marielle Philip, Christine Delmas, Marc Muret et Thierry Maisonnave
Contact : avanconsensemble.latestedebuch@gmail.com

GROUPE D'OPPOSITION « ENGAGEMENT ÉCOLOGIQUE ET SOCIAL »

Nous sommes au quart du mandat de M. Davet et de sa majorité, qui n'ont pas manqué de rappeler au dernier conseil de 2021 leurs initiatives concrètes au sein de la ville en matière de politique environnementale. Un nombre conséquent de ces projets évoqués s'apparentent à des mesurettes, aux vertus certes pédagogiques (hippo-eco au Petit Nice ou installation de nichoirs à l'école Gambetta), d'autres sont plus ambitieuses telles que la démarche zéro pesticides avec appui du SIBA ou la gestion durable des forêts communales avec le concours de l'ONF. Toutefois l'étalement urbain se fait sentir, une association de riverains, Lède de la Seuve a dû se créer pour préserver une des dernières aires naturelles de notre centre-ville, celle mitoyenne du cimetière de La Teste bourg.
Le classement en zone naturelle y est impératif.
Par ailleurs le projet sur 3 ans de 792 logements sociaux à créer est souhaitable mais paraît invraisemblable sans que la majorité ne le reconnaisse. Cela oblige notamment le Maire à revenir sur sa promesse d'épargner les terrains du Cap de Mount.
Nous rappelons, en dernier point, notre soutien complet à la candidature de M. Jadot pour l'élection présidentielle.

VALENTIN DEISS
pour le groupe «Engagement Écologique et Social»,
Alexandra Pamiès, Valentin Deiss

GROUPE D'OPPOSITION « LA BAIE DE BUCH, SOCIABLE PAR NATURE »

PROTÉGER-AGIR-RÉUNIR, 3 maîtres mots en 2022.
PROTÉGER l'Association de Défense des Droits d'Usage et de la Forêt Usagère, symbole intergénérationnel de l'Écologie Éducative et de l'Économie Sociale et Solidaire contre d'égoïstes tentatives d'abus de droit de propriété motivées par le triste appât du gain.
AGIR avec exemplarité afin que la population Testerine se rende aux urnes pour notre précieuse Démocratie. RÉUNIR la Gauche pour gagner notre République Écologique et Sociale.

ALAIN CHAUTEAU
pour le groupe « La baie de Buch, sociable par nature »,
Ecologie-Social-Economie

La Loi et la jurisprudence reconnaissent au maire pris en sa qualité de directeur de la publication et garant de son contenu, le pouvoirde refuser de publier des propos tenus pour injurieux, diffamatoires ou encore contraires aux dispositions de l'art 52.1 du code électoral. En la circonstance, ce droit ne sera pas exercé, laissant à chacune et chacun la liberté d'apprécier, voire de réprouver l'expression de critiques personnelles inutilement outrancières.

GROUPE MAJORITAIRE MUNICIPAL « UNIS POUR AGIR AVEC VOUS »

Lors du Conseil Municipal du 14 décembre 2021, le plan pluriannuel d'investissement (PPI) a été présenté. C'est un outil de programmation qui permet d'établir en toute transparence le financement des projets sur notre mandat avec une gestion de l'argent public optimisée.
Cela concerne notre patrimoine, les bâtiments municipaux ainsi que notre voirie. Cette bonne gestion permet l'amélioration de nos structures et nous a permis de baisser les impôts fonciers de 20 %. Ces investissements lourds, 70 millions d'euros, permettront de donner de l'éclat à notre ville et de travailler sur l'avenir. Le diagnostic de la voirie révèle que plus de 60 % de nos routes ne sont pas en bon état, ce constat précis nous permet de prioriser nos actions. Les travaux de voirie, et notamment ceux de la rue du Port, ont commencés. Cette rue, emblématique de la ville, doit retrouver ses lettres de noblesse.

Loger notre population est aussi une priorité, nous y travaillons chaque jour avec nos équipes. Notre jeunesse est notre richesse, nous devons l'accompagner et lui permettre de rester vivre sur la commune au travers de ces logements. Nous mettons aussi en place des outils tels que le BRS (Bail réel solidaire) qui permet aux personnes désireuses d'acheter leur bien d'être propriétaire uniquement des murs, afin de réduire le coût de manière importante.

Le Cap de Mount et l'ancien stade de football pour Cazaux, mais aussi le secteur du Baou, de Sécary et de l'îlot Franklin dans le centre-ville de La Teste de Buch font partie des sites qui accueillerons ces habitations. Notre fil conducteur est le respect de la charte architecturale mise en place, le respect de l'environnement et de la qualité de vie.

Pour exemple, le site de Cap de Mount, les arbres seront conservés dans leur totalité et nous en ajouterons d'autres pour créer un environnement des plus naturels. Chaque zone est étudiée avec un nombre de places de parking adéquates afin d'éviter les erreurs faites dans le passé, notamment l'Hôtel de Ville construit sans stationnement.
Vos attentes sont évidemment aux cœur de nos préoccupations et vous serez, de fait, consulté sur l'ensemble de ces projets.
Cette politique de logement a pour but aussi de stabiliser, de consolider notre économie et notre emploi local.

Les animations et la culture ne sont pas oubliées avec entre autre la création de l'Office du Tourisme et du Commerce sous la forme d'un EPIC et la création du Conservatoire de Musique en lieu et place de l'ancienne école Victor Hugo.

Sur l'ensemble de ces sujets, nous faisons une large place à l'écologie. Elle doit être abordée de manière globale et pas seulement avec des actions ponctuelles. Ainsi, le choix des matériaux utilisés, de l'énergie, la préservation des espaces naturels, les impacts sur la faune et de la flore sont étudiés et anticipés sur chaque projet.

Vous l'aurez compris, le cadre de nos actions est fixé de manière pragmatique, responsable et transparente. Nous entrons dans la phase de réalisation avec toutes les certitudes que cela demande. Notre équipe sérieuse, sereine et déterminée, travaille au quotidien à la réalisation de ce programme. Notre commune mérite le meilleur et doit relever les défis de son temps tout en respectant son histoire.

LE GROUPE MAJORITAIRE

L'article L.2121-27-1. du code général des collectivités territoriales énonce que «dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette dispositionsont définies par le règlement intérieur".

SALON BD

BULLES EN BUCH

28 29 MAI 2022

ENTRÉE GRATUITE

PLACE GAMBETTA / LA TESTE DE BUCH

LA TESTE DE BUCH
BASSIN D'ARCACHON

Bulles sur la Dune

UBA

TDH
TOUR D'HORIZON

LIBRAIRIE DU PORT

LIBRAIRIE VICTOR HUGO

LAKE

Gironde
LE DÉPARTEMENT

iddac
AGENCE GIRONDINE
Gironde